

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 43 (1981)
Heft: 3

Rubrik: Communications ; Liste des annonceurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'en est-il du dialogue ?

Vous aurez pu remarquer que, dans chaque numéro de notre périodique, je m'efforce de vous donner de multiples informations sur des sujets très variés. Je vous parle de nouvelles méthodes, des nouveautés dans le secteur des machines agricoles et de leur entretien, des nouvelles prescriptions concernant l'équipement de vos machines. Je vous rappelle aussi certains délais à respecter et ce qu'il est possible de faire pour diminuer les risques d'accidents, etc.

Et vous, cher lecteur, que faites-vous en contrepartie? Il est vrai que vous payez environ 10 francs par année pour les 15 numéros de «Technique Agricole», montant compris dans la cotisation annuelle de l'ASETA pouvant varier entre 20 et 25 francs selon les sections régionales.

Mais ne pensez-vous pas, comme moi, que cela ne suffit pas? Votre avis personnel sur tel ou tel numéro vous ayant particulièrement intéressé, des suggestions d'ordre divers, à l'occasion un article accompagné d'une photo destiné à la rubrique «Questions pratiques» ou «Mes trucs» permettraient d'établir un véritable dialogue entre les lecteurs et la Rédaction. Notre périodique serait encore plus intéressant et vivant grâce à vous. Merci d'avance et au plaisir de vous lire!

Le Rédacteur



C'est sous cette désignation et cet emblème que les sept constructeurs suisses de charrues s'adresseront désormais au public en vue de faire de la réclame communautaire pour leurs produits. Ces constructeurs sont d'avis qu'il importe que nos agriculteurs sachent qu'ils auront toujours

à leur disposition dans le pays même — tant en temps de paix que de guerre ou de crise — des fabricants de charrues. Il importe aussi de rappeler les faits suivants:

- La topographie spécifique ainsi que les genres de sols très variés et généralement pierreux de notre pays exigent des charrues adaptées à des conditions extrêmement dissemblables. On sait aussi que particulièrement en Suisse, la culture du sol s'étend obligatoirement jusqu'aux zones limites et que nos agriculteurs attribuent avec raison beaucoup d'importance à des labours impeccables. Les constructeurs de charrues s'en rendent parfaitement compte, et ils ont toujours su s'adapter aux besoins de leurs clients.
- Grâce à des révisions effectuées en fabrique, mainte vieille charrue a été préservée d'être mise à la ferraille et continue à fonctionner normalement. A ceci viennent s'ajouter des services après vente offrant des garanties de livraison de pièces de rechange compatibles avec les périodes d'amortissement particulièrement longues des charrues suisses.
- A part la qualité du travail, la fabrication (y compris celle des pièces d'usure perdues) joue un grand rôle. Les fabricants suisses de charrues se servent aujourd'hui d'aciers de haute qualité (alliés et affinés) permettant d'obtenir des résistances maximales.
- En comparaison aux produits étrangers (à spécifications analogues relatives à la grandeur, l'équipement, la qualité des matériaux, aux possibilités de réglage, etc.) les charrues suisses ont des prix avantageux, dûs avant tout à une organisation rationnelle des usines, une situation économique relativement stable, des charges administratives réduites et une mentalité du travail très saine.

Les constructeurs suisses de charrues s'efforceront aussi à l'avenir de répondre aux exigences de leur clientèle. Cela leur sera d'autant plus facile que la confiance mu-

tuelle entre le client et le fabricant ne manquera pas de s'accentuer.

Althaus & Cie SA, 3423 Ersigen BE
Erismann SA, 5707 Seengen AG

Henriod S.à r.l., 1040 Echallens VD
Lüthi F., 4931 Lindenholz BE
Ott frères SA, 3076 Worb BE
Schnyder H., 8311 Brütten ZH
Zaugg frères SA, 3537 Eggiwil BE

On cherche des «parrains» pour machines agricoles

C'est ainsi qu'est libellé l'appel de la Fondation bernoise pour la préservation de machines agricoles historiques qui s'est présentée à la presse le 20 janvier 1981 à Belp.

L'initiative du comité fondateur a été prise en vue d'une vaste collection de matériels agricoles amassés partiellement en plein air au cours de plusieurs décennies par Monsieur Fritz Zweiacher sur son terrain de Jegensdorf. On pouvait y voir quelque deux cents «vétérants» comportant une trentaine de tracteurs, cinquante moteurs à pistons stationnaires et environ cent machines à traction animale qui témoignent de l'esprit progressiste et du développement impétueux de la technique agricole qui prévalaient à la fin du 19e siècle et au début du vingtième. Vu que la restauration dispen-

dieuse et une présentation experte auraient excédé de loin les moyens du collectionneur l'unique solution permettant de prévenir une destruction complète de matériels aussi remarquables qu'irremplaçables par la rouille et les intempéries paraissait être l'institution d'une fondation.

Dans un hangard simple mais approprié construit à Belp où Fritz Zweiacher avait entreposé ses «protégés» en fournissant un dernier effort, on a pu constater avec beaucoup de satisfaction que la fondation avait fait du bon travail. En effet, ces anciens témoins de la technique agricole y sont tous rangés, étiquetés et enregistrés. Mais cela n'est qu'un préliminaire, car il s'agira encore de remettre tous ces matériels en état d'une manière professionnelle et de les disposer autant que possible dans un en-



Fig. 1:
Tracteur à chenilles de 1920 (env.), importée des USA. A l'arrière plan: MM. R. Bauder, ancien Conseiller d'Etat (assis) et W. Blaser, Conseiller d'Etat en fonction. Avec M. C.H. Grize, directeur, ces deux personnalités forment le Conseil de la Fondation.
(Photo: B. Oberlin)

Fig. 2:
Vue dans le hangard construite à Belp. Il abrite la collection, unique dans son genre, d'env. 30 tracteurs, 50 moteurs stationnaires et d'env. 150 autres machines.
(Photo: B. Oberlin)



tourage naturel en vue de pouvoir les présenter correctement au public. Questionné à ce sujet, l'ancien Conseiller d'Etat R. Bauder nous a déclaré que le ou les sites définitifs n'avaient pas encore pu être fixés.

Pour le moment, il s'agit mener à bien les travaux de restaurations et réparations qui exigeront bien des efforts et des moyens financiers importants. C'est pourquoi, la Fondation dépend de l'aide de patrons bénévoles. Quelques fabriques de machines agricoles et entreprises commerciales ont déjà offert de coopérer, mais on espère pouvoir aussi compter sur l'assistance de nombreux autres spécialistes désintéressés ainsi que d'organisations professionnelles qui contribueraient à restituer aux anciennes machines réunies à Belp un aspect vénérable en les revisant soit chez eux ou dans des ateliers accessibles à des tiers. On cherche en outre des promoteurs (personnalités isolées, firmes, équipes, sociétés coopératives, organisations, etc.) qui accepteraient de parrainer au moyen d'un don un ou plusieurs des tracteurs, moteurs ou outils rassemblés à Belp. Les intéressés peuvent s'adresser à la firme W.G. Heller SA, Schloss-Strasse 131, Case postale 44, 3000 Berne, téléphone 031-25 81 12. Aidez-nous à préserver nos reliques de la technique agricole!

Liste des annonceurs

ACAR SA, Schlieren	116
Aebi, Sugiez	153
Aebi & Co. SA, Berthoud	couv. 3
Agrar SA, Wil	113
AGROLA, Winterthour	couv. 4
Agroplant, Zollikofen	couv. 2
Althaus & Cie SA, Ersigen	114
AMAG SA, Schinznach-Bad	122
BEA Ausstellergenossenschaft, Berne	148
Blaser SA, Kirchberg	150
Bucher-Guyer SA, Niederweningen	120
Catry A., Comines F	153
Cercle des agriculteurs de Genève	152
Ford Motor Company, Zurich	149
Forrer P. SA, Zurich	119
Friedli P., Wohleneschwil	150
Henriod P. s.à r.l., Echallens	151
Matra SA, Zollikofen	117
Messer E. SA, Niederbipp	114/118/151/155
Mötteli & Co., Zurich	154
Müller Maschinen AG, Bättwil	148
Occasions	154
Office forestier central suisse, Soleure	153
Ott frères SA, Worb	116
Rohrer-Marti SA, Regensdorf	115
Same Trattori Spa, Treviglio I	155
Schaad frères, Derendingen	154
Service Company SA, Dübendorf	137
Tyvalug SA, Vevey	152
Vaudoise Assurance, Lausanne	118
Wiesel SA, Schöftland	136